

Avis n°19-2319

## Référence de TED :

[2019/S 007-011029](#) - annonce diffusée le 10 janvier 2019

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/19-2319/officiel>

Département(s) de publication : **77**

Annonce No **19-2319**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Savigny-le-Temple, 1 place François Mitterrand, 77176, Savigny-le-temple, F, Téléphone : (+33) 1 64 10 18 39, Fax : (+33) 1 64 10 18 39, Code NUTS : FR102  
[g.lequere@savigny-le-temple.fr](mailto:g.lequere@savigny-le-temple.fr)

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.savigny-le-temple.fr/>

Adresse du profil acheteur :

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=324399&>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse :

<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=324399&>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché public de fournitures scolaires et pédagogiques

Numéro de référence : AO 18-03

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 39162110

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Fournitures**

II.1.4) Description succincte : Marché public de fournitures scolaires et pédagogiques

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 39162100

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : AO 18-03 : Marché public de fournitures scolaires et pédagogiques

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

## Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30
2. Développement durable / Pondération : 5
3. Délai de livraison / Pondération : 5

## Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché peut être reconduit 3 fois, par tacite reconduction, soit une durée maximale d'exécution de 4 ans. Le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de cette reconduction anticipée. Le titulaire n'est pas autorisé à refuser les reconductions. En cas de non-reconduction, le titulaire en est informé par écrit au plus tard un mois avant l'expiration de la période en cours.

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Formulaire DC1 ou équivalent ;Formulaire DC2 ou équivalent ;Attestation de pouvoir du signataire du marché le cas échéant ;Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit, il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.En application des dispositions de l'article 49 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). En cas de groupement, chaque membre de ce dernier doit fournir un DUME distinct.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Présentation des moyens techniques employés ;Présentation d'une liste des principales fournitures effectuées, en lien avec l'objet du marché, au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

8 février 2019 - 16:30

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 11 février 2019 - 14:00 Lieu : Savigny-le-Temple

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2023

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les offres sont notées sur 100 points répartis comme suit : Valeur financière - 60 points le prix sera jugé au regard du montant total HT remis indiqué dans le devis quantitatif estimatif. Le candidat le moins disant se verra attribuer la totalité des points si son offre n'apparaît pas comme anormalement basse. Le calcul de la note des autres soumissionnaires se fera de la manière suivante :  $60 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre})$ . En cas de discordance entre les différentes indications du bordereau des prix et du devis quantitatif estimatif, les prix du bordereau des prix prévaudront sur toutes autres indications. Le devis quantitatif estimatif sera recalculé par la commune en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le Détail Quantitatif Estimatif seront également rectifiées et pour le jugement de l'offre, c'est le montant total ainsi rectifié qui sera pris en considération. Valeur technique - 30 points la valeur technique de l'offre est jugée au moyen de sous-critères décomposés comme suit : Clarté du catalogue matérialisé par sa facilité d'utilisation : difficulté ou non pour l'utilisateur de retrouver les prix correspondant aux références pour les commandes marginales effectuées sur le catalogue (15 points) ; Qualité des échantillons testés (15 points) ; Développement durable - 5 points les candidats listeront sur une note technique spécifique, l'ensemble des mesures prises pour une production des fournitures dans le respect de l'environnement (produits à base de papier certifié FSC ou PEFC ou équivalent, utilisation d'encre non nocive pour les fournitures de type stylo ou feutres, ventes de matériaux recyclés ou recyclables, usage limité du polypropylène pour les fournitures à base de plastique). Il est à noter que chaque affirmation doit être accompagnée d'un certificat et/ou d'arguments tangibles et vérifiables. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à des vérifications en la matière. S'il souhaite attester de ses efforts en matière de protection de l'environnement à l'aide d'échantillons spécifiques, ces derniers sont envoyés au pouvoir adjudicateur, clairement identifiés comme tels, dans les conditions détaillées à l'article 5.1 du Règlement de Consultation. Délai de livraison - 5 points pour l'application du critère " délai de livraison ", le candidat sera noté sur la base du délai de livraison qu'il devra préciser à l'article 3.2 de l'acte d'engagement. Le pouvoir adjudicateur impose un délai de livraison maximum de 5 jours ouvrés à compter de la réception de la commande. En cas de proposition d'un délai supérieur à ce maximum, le candidat verra son offre déclarée irrégulière. Si le délai porté à l'acte d'engagement est inférieur à 1 jour, un délai égal à 1 jour sera retenu pour le calcul de la note. L'entreprise qui aura proposé le délai le plus court se verra attribuer le maximum de points. Les autres entreprises obtiendront une note proportionnelle à celle du candidat ayant le délai le plus court. En cas de pluralité de délais indiqués par le candidat, il sera tenu compte, pour l'analyse des offres, du délai le plus long. Instance en charge des recours gracieux : le Maire de Savigny-Le-Temple Hôtel de Ville de Savigny-Le-Temple Affaires juridiques / Marchés publics 1 place François Mitterrand, BP 14777547 Savigny-Le-Temple Cedex téléphone : 0164101825 - télécopie : 0164101839 courriel : [g.lequere@savigny-le-temple.fr](mailto:g.lequere@savigny-le-temple.fr)

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun, 43 avenue du Général de Gaulle, 77000, Melun, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Fax : (+33) 1 60 56 66 10, Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Paris, 5, rue Leblanc, 75911, Paris Cedex 15, F, Téléphone : (+33) 1 82 52 42 72, Courriel : [ccira@paris-idf.gouv.fr](mailto:ccira@paris-idf.gouv.fr) , Fax : (+33) 1 82 52 42 95

#### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché.- référé contractuel : recours possible dans un délai de 30 jours à compter du lendemain de l'envoi de l'avis d'attribution relatif au présent marché conformément aux dispositions de l'article R. 551-7 du code de justice administrative. - requête au fond : recours dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, sur le fondement de l'arrêt d'Assemblée du Conseil d'Etat en date du 4 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " (no358994).

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

M. Le Quéré Gaëtan, Juriste marchés publics , Hôtel de ville de Savigny le temple, Affaires juridiques / Marchés publics, 1 place François Mitterrand, 77176, Savigny le temple, F, Téléphone : (+33) 1 64 10 18 25, Courriel : [g.lequere@savigny-le-temple.fr](mailto:g.lequere@savigny-le-temple.fr) , Fax : (+33) 1 64 10 18 39

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

7 janvier 2019